

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 35 (1909)
Heft: 15

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

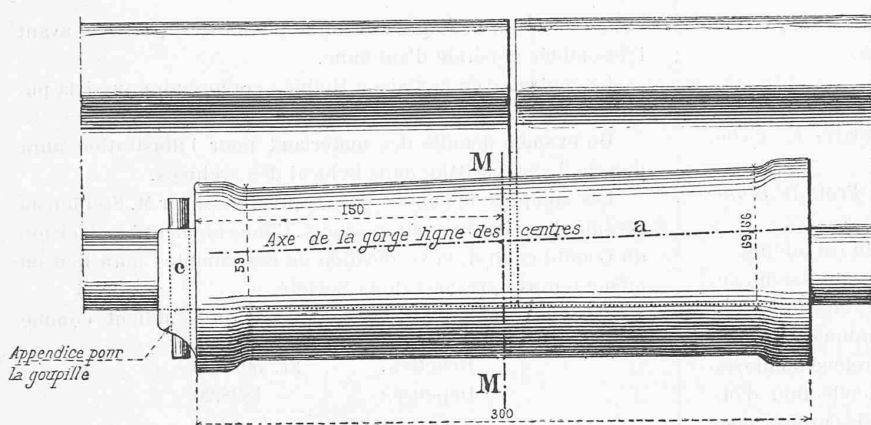


Fig. 3.

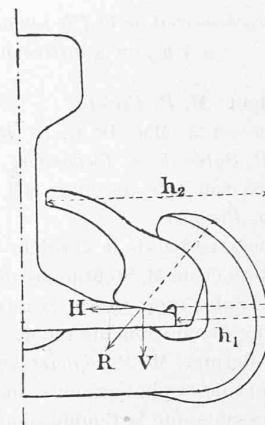


Fig. 4.

pendant des mors est aussi cylindrique et la ligne des centres de la partie m, n, p , de même rayon que la gorge f, e, g , est aussi inclinée du même angle α sur le plan horizontal P . Lorsqu'on enfonce les coins avec un marteau dont le poids est variable suivant la pression de serrage à obtenir, les deux surfaces cylindriques f, e, g , de la gorge et les surfaces m, n, p , du mors, restent en contact, en produisant sur chacune des faces supérieures du patin du rail, une pression R (fig. 4).

Cette pression R se décompose en une force verticale V et une force horizontale H . La composante V applique les patins du rail sur le sommier du bâti en produisant un serrage de ces patins dans le sens vertical. La composante H se décompose à son tour en h_1 et h_2 de telle sorte que h_2 s'opposera au déversement du rail et que h_1 agira sur les côtés du patin horizontalement, de façon à maintenir les deux rails en alignement.

Ce dispositif présente divers avantages, les uns mécaniques, les autres électriques. (A suivre).

CONCOURS

Concours pour le Musée des Beaux-Arts, à Bâle.

Un concours est ouvert entre les architectes domiciliés en Suisse et les architectes suisses à l'étranger pour l'élaboration des plans: 1^o d'un nouveau bâtiment pour le Musée des Beaux-Arts, à l'Elisabethschanze; 2^o de l'aménagement des alentours du musée.

Le terme du concours est fixé au 19 janvier 1910. Le jury est composé de MM. J. Sarasin-Schlumberger, à Bâle, président; Prof.-Dr Théodore Fischer, Munich; Dr Ludwig Hoffmann, Berlin; Prof.-Dr Friedr. von Thiersch, Munich; Emile Fäesch, architecte, Bâle; Nicol. Hartmann, architecte, St-Moritz; Prof.-Dr Alf. Lichtwark, Hambourg; Dr Hermann Blocher, Bâle; Prof.-Dr P. Ganz, Bâle, et Th. Hünerwadel, inspecteur des bâtiments, à Bâle, suppléant.

Une somme de Fr. 15 000 est mise à la disposition du jury pour récompenser les meilleurs projets.

Sont exigés: un plan de situation au 1 : 500; un deuxième plan de situation au 1 : 200 avec l'indication des dispositions proposées pour l'aménagement des alentours; plans de tous les

étages, coupes de toutes les façades au 1 : 200; deux perspectives; le calcul du cube et un court mémoire explicatif.

Le programme peut être retiré au Secrétariat du service des constructions de Bâle-Ville, contre versement d'une finance de Fr. 5 qui sera restituée aux architectes qui présenteront un projet.

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et architectes.

COMMISSION DE LA « MAISON BOURGEOISE EN SUISSE ».

Procès-verbal de la VIII^e séance du 3 décembre 1908,
à 4 h. au Künstlergütli, à Zurich.

Président: M. P. Ulrich.

Sont présents: MM. Stehlin, Propper, Fatio, Prof. Dr Gull, Tschärner, architectes.

Font excuser leur absence: MM. Dr Baer, Prof. Dr Blunt-schli, P. Bouvier, R. Suter.

Le président fait savoir que la séance a été convoquée sur le désir d'un certain nombre de membres de la Commission afin de discuter encore une fois la question du mode de publication de la *Maison bourgeoise*, au sujet duquel les avis sont très différents; le président se réfère aux mémoires qui ont été communiqués aux membres de la Commission par MM. Stehlin et Suter d'une part et par M. Propper, d'autre part.

MM. Baer et Bouvier font connaître, par lettre, leur avis de ne pas revenir sur la décision prise à Olten. M. Propper a la parole pour commenter son projet touchant le programme de la publication et pour justifier son attitude au sein de la commission. M. Stehlin résume les travaux de la Commission et propose, au nom de la majorité de la Commission, de s'en tenir aux principes adoptés à Olten. La discussion très nourrie qui suit montre que la grande majorité des membres présents approuvent la manière de voir de la Commission exécutive en ce qui concerne le mode de publication. Après examen de la question au point de vue financier la Commission exécutive est chargée de continuer son travail conformément aux décisions prises à Olten et de présenter, aussitôt que possible, un projet de table des matières du premier volume.

Pour le secrétaire:

E. V. TSCHARNER.

*Procès-verbal de la IX^e séance, du 27 mars 1909,
à 4 h., au Künstlergütli, à Zurich.*

Président : M. P. Ulrich.

Sont présents : MM. Dr C.-H. Baer, P. Bouvier, E. Fatio, E. Joos, R. Suter, E. v. Tscharnier.

Font excuser leur absence : MM. F. Stehlin, Prof. Dr Blunt-schli, E.-J. Propper.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

En l'absence de M. Stehlin, président de la Commission exécutive, M. Suter rapporte sur la mise en œuvre, en vue de leur publication, des documents récoltés dans le canton d'Uri. Pendant l'été dernier, M. P. Sigbart, architecte, a relevé au moyen du dessin et de la photographie, une si riche collection d'objets intéressants que la Commission propose de les utiliser pour former le premier volume de la publication. D'après l'inventaire des matériaux présenté à la Commission on prévoit que ce volume contiendra 100 pages d'illustrations et 24 pages de texte, table des matières, etc. La plus grande partie des documents ont été récoltés à Altdorf et seront groupés suivant l'ordre historique. Chaque période sera caractérisée par une maison-type reproduite avec autant de détails que possible. La plus vieille maison date de l'an 1500 environ, la plus récente est du milieu du XIX^e siècle. 23 maisons seront reproduites et un grand nombre de détails. On publiera aussi des vues prises à Amsteg, Andermatt, Apro, Bauen, Bürglen, Flüelen.

La Commission exécutive s'est mise en relation avec différents établissements suisses d'arts graphiques en vue de provoquer des offres pour édition de l'ouvrage. Ces offres devaient être basées sur un programme qui arrétait un format semblable à la « brochure de propagande » et imposait, pour le texte, un papier non glacé et, pour les planches, un papier couché, jaune clair, propre à une impression artistique. Le volume doit être livré broché, rogné et pourvu d'une couverture. Le matériel pour l'illustration (dessins, photographies) et le manuscrit seront remis gratuitement à l'éditeur qui prendra à sa charge la fourniture du papier, les frais de confection des clichés, de composition, d'impression et de correction.

Comme contre-valeur du matériel pour l'illustration et du manuscrit l'éditeur devra remettre gratuitement aux archives de la « Maison bourgeoise », 200 exemplaires du volume et chaque membre de la Société suisse des ingénieurs et architectes aura le droit d'acquérir un exemplaire de l'ouvrage au prix réduit de Fr. 4 si le prix ordinaire de vente est fixé à Fr. 7,50.

La Société suisse des ingénieurs et architectes se réserve le droit d'une deuxième édition. Les clichés seront conservés dans les archives de la « Maison bourgeoise ».

L'offre la plus avantageuse qui soit parvenue émane de MM. Helbing & Lichtenhahn, à Bâle, mais cette maison n'a pu se décider, en raison des frais très considérables qui en résultent, à n'imprimer les planches que sur une seule face de la feuille et il y a lieu d'abandonner cette prétention. A part ce point, la maison Helbing accepte sur tous les points essentiels le programme de la Commission et elle paraît parfaitement qualifiée par ses travaux antérieurs pour entreprendre l'édition de l'ouvrage. La Commission exécutive propose donc de poursuivre les pourparlers avec la maison Helbing. M. le Dr Baer complète la communication du rapporteur et émet le vœu que M. Wymann, archiviste cantonal, à Altdorf, écrive le texte. Il est ensuite décidé d'entreprendre dans le plus bref délai la publication des documents récoltés dans le canton d'Uri et de passer un contrat avec MM. Helbing et Lichtenhahn. On activera la publi-

cation de façon à ce que le volume paraisse, si possible, avant l'Assemblée générale d'automne.

Le contrat avec la maison Helbing comprendra aussi la publication des autres volumes, si possible.

Un examen détaillé des matériaux pour l'illustration aura lieu, le 3 avril, à Bâle, dans le local des archives.

Les comptes de l'année ont été présentés, par M. Stehlin, au président qui les a reconnus exacts. Conformément à la décision du Comité central, la vérification de ces comptes aura lieu en même temps, que ceux de la Société.

Au 31 décembre 1908, les comptes se présentaient comme suit :

Recettes. . .	Fr. 5010,75
Dépenses . . .	» 1828,20
Solde créditeur	Fr. 3182,55

Les frais pour la récolte des documents dans le canton d'Uri ne figurent pas dans cette récapitulation.

Les comptes sont approuvés avec remerciements au caissier.

Les matériaux recueillis par M. Salomon Schlatter, de St-Gall, sont présentés et excitent un vif intérêt. M. Joos montre des vues prises par lui et M. Gerst, architecte, de maisons bernoises démolies récemment et les met à la disposition de la Commission. Le président l'en remercie chaudement.

Séance levée à 6 h.

Le secrétaire :

R. SUTER.

BIBLIOGRAPHIE

Forscherarbeiten auf dem Gebiete des Eisenbetons. Recherches du Dr M. von Thullie sur des colonnes chargées excentriquement. — W. Ernst, éditeur, Berlin. 17 figures, 3 planches, 71 pages.

Très documenté et fourmillant de chiffres, ce rapport du laboratoire de Lemberg nous donne les résultats d'essais de 486 poteaux en de longues pages de tables. Un vrai livre de bibliothèque qui conclut à la validité des normes autrichiennes actuelles. C'est peut-être beaucoup d'essais pour un résultat qui n'a rien de transcendant.

Ce qui nous paraît ressortir de ces essais, c'est d'un côté la faible importance du flambage, et de l'autre le peu d'influence de l'espacement des entretoises et même du frettage. Il est bon de laisser au béton armé l'influence de la masse et ne pas trop compter sur les moyens de la diminuer. M. Schüle l'avait montré pour ce qui concerne les armatures dites de compression. En thèse générale on en revient à des profils plus massifs et des calculs plus sérieux.

A. P.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Demande d'emploi.

Un ingénieur-constructeur ayant 5 ans de pratique dans les études et les travaux de chemin de fer, cherche emploi. Disponible immédiatement.

Adresser les offres au Secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs, Valentin, 2, Lausanne.